

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017**

Délibération
n° 2017.12.592

**Centre Sportif Tarifs
2018**

LE QUATORZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **07 décembre 2017**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Joël GUITTON, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, René BUJON, Isabelle ESNAULT, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER, Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Jean-Claude COURARI par René BUJON

Excusé(s) :

Samuel CAZENAVE, Karen DUBOIS, Philippe LAVAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2017

**DELIBERATION
N° 2017.12.592**

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : **Monsieur DEZIER**

CENTRE SPORTIF TARIFS 2018

Le centre sportif des Montagnes de Champniers est un équipement communautaire de GrandAngoulême depuis le 1^{er} janvier 2017.

Il est le seul équipement couvert de l'agglomération qui propose sur un même site des terrains de squash, de tennis et de badminton et accueille un espace dédié au tennis de table ; des locaux sont également mis à disposition à une société de Danse et d'une structure de remise en forme (baux avec paiement d'une redevance).

La structure accueille des usagers individuels pour des locations de courts et des clubs sportifs pour les entraînements et les matches.

Les tarifs du centre n'ont pas été augmentés depuis plusieurs années et il semble important de proposer une harmonisation des tarifs grand public entre les différents équipements sportifs communautaires.

Une augmentation de 2% a été appliquée aux anciens tarifs sur la plupart des prestations.

En revanche, par souci de simplicité, il a été proposé plusieurs évolutions de la grille tarifaire avec création de nouvelles prestations et augmentation de certains tarifs non adaptés.

Ainsi, il est proposé :

- des tarifs communs entre le tennis et le badminton pour alléger la grille des tarifs publics et la rendre plus lisible ;
- la suppression des achats de jetons d'éclairage en tarifs publics. Un tarif heure pleine/heure creuse est proposé en substitution ;
- la mise en place d'un tarif avec paiement d'un acompte minimum à la réservation qui permet à la structure d'encaisser une partie du coût de la réservation en cas d'annulation moins de 48h avant la date d'utilisation ;
- la création d'un nouveau tarif de location de lunettes de protection pour les parties de squash ;
- la mise en place d'une nouvelle formule d'abonnement mensuelle pour répondre à la demande croissante des adhérents et usagers ;

Un tarif sera appliqué à chaque usager du centre sportif des Montagnes de Champniers, à l'exception des structures suivantes:

- SIVOM ASBAMAVIS
- Accueil de loisirs de Brie
- Accueil de loisirs de Champniers
- Tournoi Olivier Tour (Tournoi Jeunes de Squash)

Par ailleurs, une réduction de 50% sur les tarifs publics s'applique aux détenteurs de la carte pass'jeune (carte pour les moins de 20 ans qui permet des réductions sur différents services ou équipements de l'ex territoire Braconne Charente / délivrés pour les jeunes domiciliés ou enfants des agents des communes d'Asnières sur Nouère, Balzac, Brie, Champniers, Jauldes, Marsac et Vindelle).

Vu l'avis de la commission politiques et équipements communautaires du 5 décembre 2017,

Je vous propose :

D'APPROUVER la grille tarifaire 2018 du Centre sportif des Montagnes de Champniers applicable au 1^{er} janvier 2018 ;

D'ACCORDER la gratuité aux structures proposées et la réduction de 50% aux détenteurs de la carte Pass'Jeune.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 20 décembre 2017	<u>Affiché le :</u> 20 décembre 2017

TARIFS 2018 CENTRE SPORTIF

		Tarifs 2017	Propositions tarifs 2018	TARIFS CE et structures pro (-15%)	
G R A N D P U B L I C	SQUASH				
	8h45 à 17h	adultes/pers/45mn Jeunes*/pers/45mn	4,20 € 3,60 €	4,3 € 3,7 €	3,6 € 3,1 €
	17h à 21h30 et week-end	adultes/pers/45mn Jeunes*/pers/45mn	5,70 € 4,70 €	5,8 € 4,8 €	4,9 € 4,1 €
	TENNIS/BADMINTON				
	9h à 17h	adultes/pers/h jeunes*/pers/h tarifs COURT/h	4,00 € 3,00 €	4,1 € 3,1 € 13,0 €	3,5 € 2,6 € 11,1 €
	17h à 21h30 et week-end	adultes/pers/h jeunes*/pers/h tarifs COURT/h	5,70 € 4,70 €	5,8 € 4,8 € 20,0 €	4,9 € 4,1 € 17,0 €
	Licenciés CLUBS	HC HP	2,00 € 3,00 €	3,0 € 4,0 €	2,6 € 3,4 €
	Abonnements				
	1 activité au choix	Mensuel (nouveau) Trimestriel Annuel	61,00 € 150,00 €	30,0 € 62,2 € 153,0 €	25,5 € 52,9 € 130,1 €
	2 activités au choix	Trimestriel Annuel	95,00 € 240,00 €	SUPPRIME SUPPRIME	
	LOCATION/VENTE				
		Loc Raquette Loc Balles et volants Loc Lunettes de protection (nouveau) Vente 1 BALLE squash	2,50 € 0,70 € 2,50 €	2,50 € 0,70 € 1,00 € 2,50 €	
CLUB SQUASH	Club (convention) SQUASH Ecole (45mn) Forfait Mini-tournoi (en soirée) Forfait Tournoi interne/jour Compétitions (adultes, jeunes / prix par court)	2,00 € 25,00 € 120,00 € 10,00 €	2,00 € 25,50 € 122,40 € 10,20 €		
CLUBS TENNIS	Clubs GA TENNIS 9h à 17h 17h à 21h30 et week-end Ecole de tennis /h / court Compétitions adultes (1/2 journée 2 courts max) Compétitions jeunes (1/2 journée 2 courts max) Clubs Hors GA TENNIS 9h à 17h 17h à 21h30 et week-end	4,00 € 1,00 € 16,00 € 6,00 € 3,40 € + 2,30 jeton éclairage 4,70 € + 2,30 jeton éclairage	4,10 € 2,00 € 16,00 € 6,00 €		
Tous clubs	Tarifs PAYABLES à la réservation (acompte pour réservation)		50% du coût		
	CARTE PASS'JEUNE (seulement communes adhérentes)* 50% tarif public Squash HC Squash HP Tennis/Badminton HC Tennis/Badminton HP		2,1 € 2,9 € 2,0 € 2,9 €		

*Licenciés FFT et FFSQUASH : uniquement les licences pour compétitions fédérales

Clubs: Paiement à la réservation : 50% du coût de la location / non remboursés si annulation moins de 48h avant la date d'utilisation

Tarifs jeunes : moins de 20 ans ou étudiant de moins de 25 ans

*Carte Pass'Jeune : carte délivrée par les mairies aux jeunes de moins de 20 ans (jusqu'à 25 ans pour les demandeurs d'emploi et étudiants)

GRATUITE pour les structures suivantes (même tarif que pour pass'jeune):

SIVOM ASBAMAVIS / Accueil de loisirs de Brie / Accueil de loisirs de Champniers

Tournoi Oliver Tour (tournoi jeunes de squash)

Autres groupes et écoles

Tarifs location grand public court/heure